

C'est de ce temps que date l'introduction des chevaux, qui se sont multipliés si extraordinairement et qui sont pour le pays une grande source de revenu.

Le représentant du ministre au Canada, obéissait à l'impulsion de son chef et donnait l'exemple. Tout autour de Québec, l'intendant Talon fit défricher des terres ; il fonda la seigneurie des Islets ; il y établit trois villages, l'un appelé le Bourg-Royal, le second Bourg - la - Reine, le troisième Bourg - Talon.

Sur les terres voisines, il établit à ses frais plus de douze colons.

Colbert, qui se faisait rendre compte de l'état des terres par les hommes les plus compétents, jugea que les rives du St - Laurent et toutes les contrées voisines, étaient non-seulement égales en fertilité au sol de la France, mais encore bien supérieures à celui des possessions anglaises des bords de l'Océan ; jugement que l'expérience de deux siècles a pleinement confirmé. Enfin, pour assurer l'effet de ces premières mesures, il envoya des troupes en 1665. Leur arrivée donna une plus grande sécurité aux colons, et les dispensa du service des armes, qui prenait un temps considérable. Aussi les colons de Ville Marie ne craignirent plus d'aller s'établir au coteau St - Pierre, au coteau St - Louis, à la Rivière St - Pierre et au pied du courant *.

* On trouve déjà dans ces premiers établissements des noms bien connus aujourd'hui : Prud'homme, Descaries, Hurtubise, Beaudry, Desmoulins, Renaud, Laviolette, Desautels, Boutrault, etc., etc.

En même temps l'Hôtel-Dieu établit ses hommes vers la montagne, où le séminaire lui donna 400 arpents de terre ; la même chose eut lieu pour le quartier de Ste-Anne, aujourd'hui un des faubourgs de la ville. Dès que les troupes furent arrivées, d'autres allèrent s'établir plus loin, à la Longue-Pointe, à la Pointe-aux-Trembles, à Lachine, etc. Voici les noms que nous trouvons : Desvignes, Moreau, Picault, Bellechumeur, Tessier dit Lavigne, Trudeau, Cadieux, Deschamps, Barbier, Meunier, Dagenais, Chicoine, Leblanc, Jodoin. L'année suivante, de nouveaux colons s'étant présentés, on donna des terres au-delà de la rivière St-Pierre ; nous trouvons les noms suivants : Thibaudeau, Lorrion, Gadois, Jolicœur, Toussaint Beaudry, Simon, Laplante, Beauvais.

Mais, comme plusieurs se faisaient concéder plus de terres qu'ils n'en pouvaient défricher, M. Talon, sur la réclamation des seigneurs, décréta que toute terre qui ne serait pas mise en culture d'année en année reviendrait au domaine seigneurial pour être concédée de nouveau. Crainte d'incendie, on ne brûlait pas les bois : on devait les mettre, à mesure qu'ils étaient coupés, sur le bord du fleuve, pour qu'ils fussent emportés au temps de la débâcle.